



MÉANDRES Planification territoriale

Politique de confidentialité (Protection des renseignements personnels)

Mise à jour :

8 janvier 2026

Table des matières

1.	Objet et portée	1
2.	Responsable de la protection des renseignements personnels	1
3.	Collecte, consentement et utilisation des renseignements personnels	1
a)	Source des données	1
b)	Utilisation des renseignements personnels.....	2
c)	Consentement	3
d)	Communication à des tiers	3
4.	Sécurité des accès et traçabilité	3
5.	Hébergement, sous-traitance et cloisonnement des données.....	4
a)	Hébergement et localisation des données	4
b)	Changement de fournisseur ou de sous-traitant.....	4
c)	Sous-traitance technologique et responsabilité	5
d)	Confidentialité des données clients	5
6.	Conservation, sécurité et destruction	5
7.	Droits et gouvernance.....	6
a)	Droits, rectification, retrait et plainte.....	6
b)	Registre des incidents, des demandes d'accès et des EFVP	6
c)	Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée	6
d)	Mise à jour et publication	7
8.	Entrée en vigueur	7
	ANNEXE 1 – Encadrement et conformité infonuagique (Microsoft 365).....	8

1. Objet et portée

La présente *Politique de confidentialité* s'applique à la plateforme cartographique, aux services d'urbanisme et à la gestion de données clients. Elle vise à informer les clients et les utilisateurs de la plateforme cartographique interactive de *Méandres Planification territoriale* de la manière dont nous recueillons, utilisons, communiquons et protégeons les renseignements personnels, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ, c. P-39.1), telle que modifiée par la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (L.Q. 2021, c.25) et, le cas échéant, à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et documents électroniques* (L.C. 2000, ch. 5).

Méandres Planification territoriale recueille des renseignements personnels uniquement pour offrir ses services en urbanisme et cartographie interactive. Les données sont stockées sur des serveurs sécurisés situés au Canada, incluant des environnements infonuagiques utilisés par *Méandres Planification territoriale*, notamment Microsoft 365. Vous pouvez demander en tout temps l'accès, la rectification ou la suppression de vos renseignements personnels en écrivant à : ddeslauriers@meandres.ca.

2. Responsable de la protection des renseignements personnels

Conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ, c. P-39.1), *Méandres Planification territoriale* désigne David Deslauriers comme responsable de la présente politique. Il peut être rejoint à l'adresse courriel suivante : ddeslauriers@meandres.ca.

Le responsable assume également la gestion des incidents de confidentialité, tient un registre des incidents et assure le suivi avec les autorités concernées, le cas échéant.

Toute question ou demande concernant la présente politique ou vos renseignements personnels peut être adressée à cette personne par courriel.

3. Collecte, consentement et utilisation des renseignements personnels

a) Source des données

Notre plateforme diffuse certaines données issues du rôle d'évaluation foncière et du cadastre officiel, notamment les noms des propriétaires, les adresses civiques et les informations cadastrales des terrains. Ces données sont rendues publiques en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et de la Loi sur le cadastre.

Par ailleurs, nous pouvons collecter d'autres renseignements personnels lorsque vous interagissez directement avec notre plateforme, par exemple lorsque :

- Vous vous inscrivez à une infolettre ou à des alertes ;
- Vous remplissez un formulaire de contact ;
- Vous acceptez l'utilisation de témoins (cookies) à des fins analytiques.

De plus, lorsque la plateforme offre un accès par compte utilisateur, les renseignements liés aux comptes utilisateurs et activités de la plateforme sont également collectés.

b) Utilisation des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis ou transmis à *Méandres Planification territoriale* le sont exclusivement dans le cadre de ses activités professionnelles en urbanisme, géomatique et cartographie interactive.

Dans le cadre des mandats professionnels en urbanisme, ils sont utilisés pour les finalités suivantes :

- Traiter, analyser et interpréter des données fournies par les municipalités, les MRC ou les clients privés dans le cadre de mandats d'urbanisme, de planification territoriale, d'analyse démographique ou de gestion foncière ;
- Produire des rapports, cartes, études, diagnostics ou livrables techniques conformément aux ententes contractuelles conclues avec les clients ;
- Assurer la conformité des analyses et des documents livrés aux lois et règlements applicables (Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Loi sur la fiscalité municipale, OGAT, etc.) ;
- Conserver, archiver et sécuriser les données transmises dans un environnement infonuagique protégé (Microsoft 365 – Canada) pour la durée nécessaire à la réalisation du mandat ;
- Communiquer avec les représentants autorisés du client (municipalité, professionnel, sous-traitant) pour le suivi des dossiers ;
- Préparer des documents administratifs ou contractuels liés aux projets (offres de services, ententes relatives aux travaux municipaux, politiques, règlements, etc.).

Dans le cadre d'une plateforme cartographique interactive, ils sont utilisés pour les finalités suivantes :

- Diffuser de l'information publique à des fins administratives, informationnelles et citoyennes ;
- Permettre la consultation ou la recherche d'information publique découlant du rôle d'évaluation foncière et du cadastre ;
- Améliorer la qualité des services offerts et de l'expérience utilisateur (statistiques d'utilisation, performances, navigation, etc.) ;
- Assurer la gestion des comptes utilisateurs, la personnalisation des services et la sécurité des transactions ;
- Améliorer la qualité de nos services et de notre plateforme (statistiques et analyse d'utilisation) ;
- Se conformer aux obligations légales applicables à la diffusion de données publiques (*Loi sur la fiscalité municipale*, RLRQ, c. F-2.1 ; *Loi sur le cadastre*, RLRQ, c. C-1).

Toute utilisation secondaire (autre que celle prévue) sera faite conformément aux lois applicables ou fera l'objet d'un nouveau consentement le cas échéant.

Les données publiques diffusées par la plateforme ne sont pas indexées par des moteurs de recherche externes.

En cas d'incident présentant un risque sérieux de préjudice, *Méandres Planification territoriale* notifiera la Commission d'accès à l'information et toute personne concernée conformément à la loi.

c) Consentement

Lorsqu'un client demande l'ouverture d'un compte utilisateur, la demande adressée à *Méandres Planification territoriale* fait office d'acceptation, de la part du client, de la présente *Politique de confidentialité* et de la *Politique de conservation* qui lui est complémentaire.

Dans tous les cas, un utilisateur peut procéder à la suppression de son compte, sur demande et sous réserve des obligations contractuelles et légales qui lient *Méandres Planification territoriale* à son client.

Méandres Planification territoriale obtient le consentement formel de chaque municipalité cliente avant tout traitement ou transfert infonuagique de données, conformément aux lois en vigueur.

Lorsque nous recueillons des renseignements personnels directement auprès de vous (par exemple votre adresse courriel), nous demandons votre consentement explicite. Ce consentement est libre, éclairé et spécifique, et peut être retiré en tout temps en nous écrivant à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Un consentement explicite doit être donné pour chaque finalité distincte lorsque plusieurs s'appliquent.

Le retrait d'un consentement peut limiter l'accès à certaines fonctionnalités de la plateforme, le cas échéant.

d) Communication à des tiers

Nous ne communiquons pas vos renseignements personnels à des tiers, sauf :

- Lorsque la loi l'exige ;
- Lorsque vous y consentez explicitement ;
- Lorsque cela est nécessaire pour fournir un service technologique (ex. hébergement de la plateforme), sous réserve de garanties contractuelles adéquates.

4. Sécurité des accès et traçabilité

Lorsque la plateforme offre un accès par compte utilisateur, *Méandres Planification territoriale* recueille les renseignements nécessaires à la création, à l'authentification et à la gestion des comptes (nom, courriel, mot de passe chiffré, rôle ou niveau d'accès).

Ces renseignements sont utilisés exclusivement pour permettre l'accès sécurisé à la plateforme et la gestion des fonctionnalités associées à chaque profil d'usager. Les mots de passe sont chiffrés de manière irréversible et ne sont jamais accessibles en clair.

Des journaux de connexion et d'activités peuvent être conservés afin d'assurer la sécurité des systèmes et la traçabilité des actions des utilisateurs autorisés. Ces données ne sont utilisées qu'à des fins de sécurité, de vérification interne ou d'audit, elles ne sont jamais utilisées à des fins de surveillance individuelle ou commerciale et sont conservées pour une période limitée conforme aux besoins de sécurité.

Lorsque la plateforme offre un accès utilisateurs, chaque utilisateur (associé à un compte client) se voit attribuer un niveau d'accès correspondant à ses fonctions (consultation, modification, administration). *Méandres Planification territoriale* s'engage à limiter les priviléges d'accès aux seules personnes autorisées et à appliquer le principe du moindre privilège.

5. Hébergement, sous-traitance et cloisonnement des données

a) Hébergement et localisation des données

Les renseignements recueillis sont hébergés de façon sécuritaire sur un serveur situé exclusivement au Canada.

Outre les services Microsoft 365, certains renseignements peuvent être hébergés ou traités sur des serveurs infonuagiques ou dédiés situés exclusivement au Canada, opérés par des fournisseurs d'hébergement canadiens soumis à des obligations contractuelles équivalentes en matière de sécurité, de confidentialité et de conformité légale.

Toute opération de sauvegarde ou de support effectuée à l'extérieur du Québec fait l'objet d'une évaluation préalable des facteurs relatifs à la vie privée, conformément aux lois en vigueur. Les résultats des évaluations de facteurs relatifs à la vie privée sont consignés dans le registre à cet effet.

Les services infonuagiques Microsoft 365 (OneDrive, SharePoint et Outlook) sont utilisés pour l'hébergement, la sauvegarde et la collaboration liés aux mandats et aux suivis administratifs de *Méandres Planification territoriale*.

Ces services sont opérés par Microsoft Canada et sont configurés pour que les données principales soient hébergées sur des serveurs situés au Canada (centres de données de Toronto et de Québec).

Certaines opérations techniques (ex. sauvegarde, réplication ou support) peuvent être effectuées à partir d'autres centres de données, sans transfert permanent de données à l'extérieur du Canada.

L'utilisation de Microsoft 365 est encadrée par un Addendum sur la protection des données (Data Protection addendum) garantissant :

- Le respect des lois canadiennes et québécoises ;
- Le chiffrement des données au repos et en transit ;
- Des obligations de notification en cas d'incident ;
- L'interdiction d'utiliser les données à d'autres fins que la prestation du service.

b) Changement de fournisseur ou de sous-traitant

En cas de modification du fournisseur d'hébergement ou du sous-traitant impliqué dans la gestion des données, *Méandres Planification territoriale* effectue une évaluation préalable des impacts sur la protection des renseignements personnels et s'assure que le nouveau fournisseur offre des garanties équivalentes en matière de sécurité et de confidentialité.

Les données sont transférées de manière sécurisée et supprimées de l'environnement précédent dès la fin du contrat, conformément à la *Politique de conservation* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ, c. P-39.1).

Les clients sont informés de tout changement important de fournisseur pouvant avoir un impact sur l'hébergement ou le traitement de leurs données.

c) Sous-traitance technologique et responsabilité

Tout fournisseur de service (hébergeur, assistance technique, etc.) est lié par une entente conforme aux lois en vigueur, incluant :

- Des obligations de confidentialité ;
- L'obligation de notifier tout incident ;
- L'interdiction d'utiliser les données à d'autres fins.

Certains mandats peuvent impliquer des sous-consultants (urbanistes, ingénieurs, etc.), également liés par une entente de confidentialité conforme à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ, c. P-39.1).

Les renseignements personnels sont, en principe, hébergés et traités au Canada. Si, pour une raison exceptionnelle, un transfert hors du Canada devait survenir, il ferait l'objet d'une évaluation préalable des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) afin de s'assurer d'un niveau de protection équivalent.

Les fournisseurs technologiques de *Méandres Planification territoriale*, dont Microsoft Canada, agissent à titre de sous-traitants au sens de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (RLRQ, c. P-39.1).

Chaque fournisseur est lié par une entente écrite imposant :

- La confidentialité et la sécurité des données ;
- L'interdiction d'utiliser les renseignements à d'autres fins ;
- L'obligation de destruction sécurisée des données à la fin du contrat ;
- La notification rapide de tout incident de confidentialité.

Méandres Planification territoriale demeure responsable du respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ, c. P-39.1), même lorsque des renseignements personnels sont traités par un fournisseur externe.

d) Confidentialité des données clients

À l'exception des données diffusées au grand public, aucune donnée d'un client n'est accessible à un autre client. Des cloisonnements logiques et techniques assurent la séparation complète des environnements de données.

6. Conservation, sécurité et destruction

Vos renseignements personnels sont conservés pour une durée maximale de 7 ans suivant la fin du mandat pour lequel ils ont été obtenus, sauf obligation légale contraire et sauf lorsque des délais différents sont prévus par contrat ou requis par la loi. Ils sont ensuite détruits ou anonymisés de manière sécurisée. Nous appliquons des mesures de sécurité administratives, techniques et physiques raisonnables afin de protéger vos renseignements contre la perte, le vol et l'accès non autorisé.

Méandres Planification territoriale met en place des mesures de sécurité administratives, techniques et physiques raisonnables, proportionnelles à la nature, à la sensibilité et à l'usage des renseignements personnels, afin de prévenir la perte, l'accès non autorisé, la divulgation ou l'utilisation abusive des données.

Ces mesures incluent notamment la limitation des accès aux seules personnes autorisées, la gestion sécurisée des identifiants de connexion et l'application de mécanismes de protection adaptés aux environnements technologiques utilisés.

Les modalités de sécurité évoluent en fonction des meilleures pratiques reconnues, du contexte technologique et de l'évolution de la plateforme, sans compromettre les obligations légales applicables en matière de protection des renseignements personnels.

7. Droits et gouvernance

a) Droits, rectification, retrait et plainte

Conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ, C. P-39.1), vous disposez des droits suivants concernant vos renseignements personnels :

- Accéder aux renseignements personnels que nous détenons à votre sujet ;
- Demander la rectification de renseignements inexacts ;
- Demander le retrait de vos renseignements, sous réserve de nos obligations légales.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir les renseignements qui la concerne dans un format technologique structuré et usuel.

Toute personne peut également demander la rectification ou le retrait d'un renseignement.

Pour exercer ces droits, veuillez contacter le responsable de la protection des renseignements personnels.

Toute demande d'accès, de rectification ou de retrait est analysée par le responsable de la protection des renseignements personnels et est traitée dans un délai de 30 jours.

Aucune disposition de la présente politique ne limite le droit d'une personne à déposer une plainte à la Commission d'accès à l'information si elle est insatisfaite du suivi relatif à sa demande.

b) Registre des incidents, des demandes d'accès et des EFVP

Tout incident et toute demande d'accès, de rectification ou de retrait d'un renseignement est archivé par le responsable de la présente politique dans un registre à cet effet. Ces données sont conservées pour une période minimale de 5 ans.

Les résultats des évaluations de facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) sont également consignés dans un registre à cet effet.

c) Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée

Méandres Planification territoriale effectue une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) avant de déployer tout nouveau projet technologique impliquant des renseignements personnels.

Une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) a été réalisée concernant l'utilisation des services Microsoft 365 afin de confirmer que les mesures de protection offertes assurent un niveau de sécurité équivalent à celui exigé par la législation québécoise.

d) Mise à jour et publication

Méandres Planification territoriale peut mettre à jour la présente *Politique de confidentialité* lorsque le contexte le justifie. Toute modification sera publiée sur cette page avec une date de son entrée en vigueur et sera également diffusée dès son entrée en vigueur via un avis visible sur la plateforme

8. Entrée en vigueur

La présente politique entre en vigueur le 8 janvier 2026.

ANNEXE 1 – Encadrement et conformité infonuagique (Microsoft 365)

Encadrement et conformité infonuagique (Microsoft 365)

1. Objet et portée

La présente annexe vise à décrire les mesures de conformité adoptées par *Méandres Planification territoriale* relativement à l'utilisation de la plateforme Microsoft 365 pour l'hébergement, le stockage et l'archivage de données techniques, administratives et contractuelles liées à ses mandats municipaux.

Cette annexe complète la *Politique de confidentialité* et la *Politique de conservation des renseignements personnels* de *Méandres Planification territoriale*.

2. Cadre juridique applicable

Cette utilisation est régie par :

- La *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ, c. P-39.1), telle que modifiée par la *Loi 25* (L.Q. 2021, c. 25) ;
- Et, le cas échéant, par les obligations légales des municipalités clientes, notamment celles découlant de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1).

Méandres Planification territoriale agit à titre de fournisseur de services technologiques pour ses clients et demeure responsable, en tant qu'entreprise privée, de la protection des renseignements personnels qu'elle conserve dans le cadre de ses mandats.

3. Description du traitement

Méandres Planification territoriale utilise les services infonuagiques Microsoft 365 afin de :

- Stocker et archiver les documents administratifs et techniques associés à ses mandats municipaux (contrats, fichiers de travail, correspondance, données géospatiales, rapports techniques) ;
- Collaborer de manière sécurisée avec les clients et leurs représentants ;
- Assurer la sauvegarde, la synchronisation et la récupération des données en cas de perte.

Aucune donnée diffusée publiquement par la plateforme cartographique interactive n'est directement hébergée sur OneDrive. Les données hébergées dans l'environnement Microsoft 365 demeurent **non publiques** et accessibles uniquement aux personnes autorisées.

4. Localisation des serveurs et transfert hors du Québec

Les services Microsoft 365 utilisés par *Méandres Planification territoriale* sont configurés de manière à ce que :

- Les données principales soient hébergées sur des **serveurs situés au Canada** (centres de données de Toronto et de Québec) ;
- Certaines opérations techniques (sauvegarde, réPLICATION, maintenance) peuvent être effectuées à partir de centres de données situés hors du Québec.

Conformément à l'article 17 de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) a été réalisée afin de confirmer que les mesures

de protection offertes par Microsoft assurent un niveau de sécurité équivalent à celui exigé par la législation québécoise.

5. Encadrement contractuel avec Microsoft

L'utilisation de Microsoft 365 est régie par l'Addendum sur la protection des données (*Data Protection Addendum – DPA*) de Microsoft, lequel intègre :

- Des engagements de confidentialité et de sécurité conformes à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ, c. P-39.1) ;
- L'interdiction d'utiliser les données à d'autres fins que la prestation du service ;
- Des garanties de notification en cas d'incident de sécurité ;
- L'obligation pour Microsoft de respecter des normes de protection reconnues (ISO 27001, SOC 2 Type II, RGPD, etc.).

Méandres Planification territoriale s'assure que la version en vigueur du DPA est maintenue et accessible dans le Microsoft Trust Center.

En cas de résiliation de l'abonnement ou de changement de fournisseur, toutes les données sont rapatriées sur un support sécurisé et supprimées de Microsoft 365 dans les 90 jours suivant la fin du contrat.

6. Mesure de sécurité et de gestion des accès

Méandres Planification territoriale applique des mesures de sécurité administratives, techniques et physiques raisonnables, proportionnelles à la nature, à la sensibilité et à l'usage des renseignements personnels, afin de prévenir la perte, l'accès non autorisé, la divulgation ou l'utilisation abusive des données.

Ces mesures évoluent en fonction des meilleures pratiques reconnues et du contexte technologique.

7. Responsabilité et incidents de confidentialité

Méandres Planification territoriale demeure responsable des renseignements personnels conservés sur OneDrive.

En cas d'incident de confidentialité :

- Un registre d'incidents est tenu conformément à l'article 3.5 de la Loi ;
- Microsoft s'engage à notifier *Méandres Planification territoriale* de tout incident de sécurité ;
- *Méandres Planification territoriale* évalue la gravité de l'incident et, s'il présente un risque sérieux de préjudice, en informe sans délai la Commission d'accès à l'information du Québec et toute personne concernée.

8. Communication et transparence

Les municipalités clientes et leurs représentants peuvent, sur demande :

- Obtenir les renseignements concernant la localisation et la sécurité des données infonuagiques ;
- Consulter le résumé de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) liée à l'usage de Microsoft 365 ;

- Obtenir confirmation que les mesures de protection demeurent conformes à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ, c. P-39.1).

9. Entrée en vigueur et mise à jour

La présente annexe entre au moment de l'entrée en vigueur de la présente politique.

Toute modification importante de la solution infonuagique ou du cadre contractuel avec Microsoft fera l'objet :

- D'une mise à jour de la présente annexe et par conséquent de la présente politique ;
- D'un avis transmis aux municipalités concernées.